

PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SAMEDI 27 MARS 2021 EN VISIOCONFÉRENCE

Présents : Maryse BARGUÈS, Fethi BENSAAD, Francine BERGÈS, Marie-Rose BOITEAU, René BOTTELEAU, Didier BIZORD, Sylvie CHARRIER, Sandra CHARRIERE, Cady-Diatou CIBLAC, Jérôme COUVILLERS, Martine DILLENBOURG, Christophe GAUTHIER, Corinne DELAGE, Valérie DUPIN, Bruno FLEURY, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Jean-Michel LABORDE, Magali MANIERE, Irène MEROPVICENS, Patricia RAYMONDEAU, Thierry THEVENET, Mikaël VIRE

Excusés : David CARVALHO, Vincent FILLOUX, Olivier HAYES, Audrey HOURS-ARDEVEN, Norbert MATTIUZZO, ainsi qu'Arnaud CLEDAT, responsable Finances

Assistent : Aurélie MILHE, directrice administrative et de projets et David ARQUEY, Vice-Président du CD33

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

A l'ordre du jour :

1. ADMINISTRATIF

• Approbation Procès-Verbaux

- Approbation PV du CA du 30 Janvier 2021
- Approbation PV du CA mailing du 5 Mars 2021 approuvant le PV du CA du 12/12/2020

Le PV du CA du 30 janvier 2020, le PV du CA mailing du 5 Mars 2021 approuvant le PV du CA du 12/12/2020 approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

• Dossier AG Ligue 2021- 5 Juin 2021

Un mail de Corinne DEGORCE, secrétaire administrative en charge de ce dossier d'AG de Ligue a été adressé hier à chaque responsable de commission et responsable d'axe donnant diverses informations et précisant le rétroplanning. En effet chaque président de commission avec sa commission ainsi que chaque responsable d'Axe fera un bilan et une projection pour la saison à venir.

Présentation du rétroplanning :

- ✓ Documents supports à adresser à Corinne DEGORCE (+ copie à Aurélie MILHE et Patricia RAYMONDEAU)
- 20 avril 2021 : date buttoir du retour des bilans par commission et par axe ainsi que des modifications et évolution des textes règlementaires 2021/2022
- ✓ Envoi de la convocation le 4 mai 2021
- ✓ Envoi des documents AG aux clubs au plus tard le 21 mai 2021

Concernant l'AG, deux options pré-réservées en fonction du contexte du moment :

- ✓ En présentiel Salle BELLEGRAVE à PESSAC
- ✓ En distanciel avec votes en ligne en visioconférence

• Vœux Clubs pour l'AG Ligue 2021

- ✓ Un courrier a été adressé par mail aux clubs le 16 Mars 2021 les invitant à adresser à leur comité départemental leurs vœux pour l'AG de Ligue avant le 10 Avril 2021
- ✓ Un courrier a été adressé par mail au Présidents de Comité le 16 mars 2021 les informant de l'envoi aux clubs et les invitant à transmettre ces vœux, après avoir émis un avis, avant le 24 Avril 2021 à la Ligue

• ANS : composition du COPIL ANS 2021 – Matthieu GONDELLON

- ✓ Co-référents : Jean-Claude HEBRAS et Matthieu GONDELLON
- ✓ CTS : Christophe CAILLABET et Patrick ROBERT
- ✓ Elues en charge de la Formation et du Développement : Régine HANDY et Martine DILLENBOURG
- ✓ Professionnels Ligue- Développement : Céline RESSEGUIER et Emilie VILLIERS
- ✓ Représentant des Comtés : Jérôme COUVILLERS
- ✓ Représentants des Clubs : Fabien DROUIN, Rémi BUISSON, Cédric CHAT

La composition du COPIL ANS 2021 est validée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration présents

2. COC : Quel plan pour la reprise d'activité – Mikaël VIRE

- ✓ La saison 2020/2021 est officiellement arrêtée (communication de la FFHB)
- ✓ Gel des montées et des descentes en championnat adulte sur notre territoire
- ✓ La COC Nationale laisse libre les ligues pour le choix des équipes en 18M et 17F en championnat de France
- ✓ La COC Régionale s'est prononcée sur la reconduction par principe des équipes engagées cette année en concertation avec les clubs et l'ETR sur 2021/2022. Pas de TQ
- ✓ Réflexion à suivre sur les équipes en championnat régional jeunes 2021/2022.
- ✓ Réflexion à mener sur une reprise éventuelle en salle au niveau de notre territoire suivant les autorisations données
- ✓ Accompagnement des projets de reprise des « handballs »



3. Développement : avancée de l'élaboration du projet Développement – Martine DILLENBOURG

Un point est fait sur les rencontres avec les comités : lors de ces réunions, un état des lieux des actions menées sur chaque territoire a été fait afin de mettre en commun ce que peut être fait pour que les actions des uns puissent bénéficier aux autres le plus largement possible. Actuellement écriture des actions listées au cours de ces rencontres, reste à définir l'ordre des priorités. Une réflexion est en cours autour de la communication à destination des clubs pour toucher directement les personnes (dirigeants, entraîneurs) concernées par une thématique.

4. Finances – Régine HANDY

- Point exercice 2020

- ✓ Présentation du résultat provisoire, charges fixes et charges variables, aide COVID au clubs, produits avec aides à l'emploi, subventions diverses, pacte de Développement, ITFE... ainsi que les charges et produits statutaires (licences).
- ✓ Présentation du net statutaire au regard des charges fixes de 2019 et 2020, base de travail pour l'élaboration du budget 2021
- ✓ Les analyses par poste sont en cours
- ✓ Visite des Commissaires aux comptes programmée la première semaine d'avril

- Projection des tarifs 2021/2022

Suite à la proposition de tarification pour la saison prochaine de la FFHB, une réflexion a été menée sur une proposition de tarifs 2021/2022 présentée au conseil d'Administration.

Après échanges les membres du Conseil d'Administration présents valident à l'unanimité la proposition de tarifs 2021/2022 suivante :

- ✓ Part ligue proposée à un **tarif unique de 8,5€** sur tout renouvellement de licence pour la saison 2021/22 à titre exceptionnel.
- ✓ Part Ligue proposée à un **tarif unique de 5€ pour la licence handensemble** sur tout renouvellement de licence pour la saison 2021/22 à titre exceptionnel
- ✓ Part Ligue sur la **licence dirigeant est gratuite** pour la saison 2021/2022 à titre exceptionnel (projection pour renouvellement et création).
- ✓ **Maintien des tarifs 2020-2021 pour toute création**

L'option concernant une proposition de gratuité sur les mutations des jeunes 2020/2021 (sur résultat 2020) n'est pas retenue. Une présentation est faite de l'impact financier de ce plan d'action précisant que son financement se fera en partie par la souscription d'un PGE (300 000€ sur 5 ans- 60 000€ par an- 5000€ par mois) mais aussi par la recherche de financements (actions de Développement, événementiels...) et des économies (frais de fonctionnement...)

Didier BIZORD revient sur sa proposition d'une communication sur la solidarité collective en soutien pour notre sport sur le territoire, vers les clubs mais aussi vers les licenciés.

5. Point des Commissions

- Statuts et Règlements : Francine BERGÈS

Qualifications

- ✓ Au premier Mars : 33 751 licences
- ✓ Quelques licences sont qualifiées toutes les semaines surtout pour les jeunes.
- ✓ Didier BIZORD s'interrogeant sur la facturation de la part Ligue précise avoir questionné la FFHB sur la part fédérale pour les licences qualifiées en ce moment, c'est-à-dire du 15/03 au 31 /05 2021. A ce jour pas de retour.
- ✓ Francine BERGES précise que ces licences concernent essentiellement les plus jeunes pour lesquels l'activité se poursuit et que les clubs le font en toute connaissance de cause
- ✓ Matthieu GONDELLON rappelle que dans le protocole sanitaire ne peuvent prendre part à la pratique que des personnes qui sont licenciées. Pour le premier temps de pratique, une licence événementielle peut être faite mais pour les temps d'activité suivants, la licence est obligatoire. Des clubs ne peuvent pas accueillir sur des séances des jeunes s'ils ne sont pas officiellement licenciés.
- ✓ Néanmoins une communication sera faite pour préciser aux clubs qu'à ce jour les licences nouvellement qualifiées le sont à tarif plein. (avec tarif COVID)

CMCD

- ✓ Mi-avril sera annoncée la non mise en application de la CMCD pour cette saison. 2020/2021.
- ✓ **Convention entre clubs**
- ✓ Trois réunions visio se sont tenues cette semaine pour rencontrer les clubs déjà en convention cette saison mais aussi les futurs clubs qui seraient en convention pour la saison 2021/2022 (l'ensemble représentant 39 clubs dont 8 clubs non en convention cette saison et 3 comités).
- ✓ Lors de ces réunions, il a été rappelé le calendrier du dépôt des dossiers à la validation de la Ligue ou de la FFHB et les différentes étapes mises en place pendant la saison pour le suivi des dossiers.
- ✓ **Questions diverses ::**
- ✓ **Comptabilisation CMCD** : Qu'advient-il des arbitres, JAJ et entraîneurs par rapport aux mutations faites dans la saison 20/21 ?
- ✓ **Entraîneurs** : Formation en cours en 20/21. qui n'ont pu être achevée
- ✓ **RGO** : reportés en 2022. Les recyclages sont annulés pour la saison 20/21 et doivent être faits sur la saison 21/22.
- ✓ Proposition de recyclage en cours de saison (par rapport au nombre de participants, éventuels) ?
- ✓ Recyclage non fait en 2020, non fait en 2021 auxquels s'ajoutent ceux à recycler sur 2022 et les diplômes valables jusqu'en juin 2019. représentent un certain nombre de personnes . Ne faudrait il pas mettre un recyclage en place en cours de saison ?
- ✓ **Arbitres** : Idem pour recyclage et formation en cours. David ARQUEY souligne la prise en compte des animateurs « Ecole d'Arbitrage »
- ✓ **Types licences** : Qu'advient-il des licenciés B, C et D sur la saison 21/22 ?
- ✓ **Retour au club** : la saison blanche sera-t-elle pris en compte pour la saison 22/23 ?

Didier BIZORD rappelle que sur le plan sportif, la saison 2020/2021 « n'existant pas », on peut considérer que ces points de détails vont disparaître car on redémarre la saison 2021/2022 comme en septembre 2020.

La question a été posée pour les arbitres auprès de la CNA en réunion ce matin dans les locaux de la Ligue . Ces points n'ont effectivement pas été traités mais là aussi administrativement parlant la saison 2020/2021 n'ayant pas existée on peut penser la même déclinaison.

Convention entre clubs : Il avait été envisagé une possibilité de repousser les dates de dépôt de dossier, de validation Ligue au niveau territorial, mais cela ne semble pas être une nécessité pour les clubs. La commission a opté plutôt pour une mise en place d'un accompagnement plus proche pour le dépôt du dossier et possibilité d'annulation en fonction de la situation des clubs à la rentrée.

Jérôme COUVILLERS exprime la crainte de conventions pouvant arriver tardivement en fonction de la situation des clubs .

Didier BIZORD confirme la possibilité d'une étude au cas par cas si besoin.

- **Commission Médicale- Féthi BENSAAAD**

L'activité principale a consisté en la validation des arbitres de plus de 55 ans

Pôle /Reprise de l'activité après COVID : un bilan cardio est obligatoire par un cardiologue afin d'évaluer si l'état cardiaque est adapté pour subir un effort sportif

Au niveau des pôles, des jeunes sont amenés à partir en stage en équipe de France jeunes, un test PCR de moins de 72 heures est obligatoire. Suite à une question de Christophe GAUTHIER concernant l'organisation des journées de détection qui ont eu lieu dernièrement, Didier BIZORD précise que les jeunes devaient être en possession d'un test PCR . Les jeunes convoqués étaient majoritairement présents et ont bien participé avec des niveaux de pratique différentes selon les activités des clubs. Ces journées ont été jugées positives par Françoise NICOLE et Patrick PASSEMARD.

Concernant l'entrée aux pôles , Féthi BENSAAAD précise que les bilans devront avoir été faits avant l'entrée sur le site et que le jeune devra être en possession d'un test PCR et d'un certificat médical attestant de sa bonne intégrité physique

6. Point des Comités

- **CD16- René BOTTELEAU**: Encadrement des équipes départementales et des clubs proposent également des activités en extérieur. Question sur la tenue de l'AG qui serait peut être plus judicieux de reporter en septembre. Le prochain BD devrait entériner les décisions financières concernant les remises éventuelles sur la part comité.
- **CD17- Marie-Rose BOITEAU**: La commission des Finances s'est réunie en début de semaine et des propositions ont été faites pour la saison 2020/2021 (remboursement de Handmag, remboursement des engagements facturés, pas de facturation des droits de mutation, pas de facturation des engagements des moins de 9, moins de 11, pas de facturation de la formation des arbitres, facturation de 33% de l'adhésion au comité) L'aide aux clubs sur la saison 2020/2021 représente une enveloppe de 47800€. Pour la saison 2021/2022, l'effort sera fait à destination des licenciés avec la mise en place d'un coupon sport d'une valeur de 16,30€ pour tous les licenciés, de toute catégorie, pour tout renouvellement ou création. Ce coupon sera donné aux licenciés et viendra en réduction de la licence payée au club. Le club facturera au comité les coupons renseignés et signés. Après contrôle le comité versera au club la somme correspondante. L'estimation de cette enveloppe est d'environ 50 000€. La commission de Développement prépare des actions dès que possible d'avril à juillet 2021. Les commissions d'Arbitrage et technique participeront également à la reprise.
- **CD19- Sandra CHARRIERE**: Certains clubs ont repris en extérieur. Il y a eu un CA cette semaine : question /aide emploi CTF qui est de 10 000€ sur 2 ans. Etude des aides pour la saison à venir. Prise en charge des frais d'engagement pour cette saison. Election du nouveau Trésorier : Thierry GAGE. Question concernant l'ANS et la justification des actions de l'année en cours: Matthieu GONDELLON précise qu'un bilan intermédiaire est programmé avec chaque comité et que la question sera abordée à ce moment là.
- **CD24- Magali MANIERE**: Les Clubs reprennent doucement sur l'extérieur Bonne collaboration avec les municipalités
- **CD33- David ARQUEY**: La commission finances s'est réunie en début de mois et a proposé le remboursement de la totalité des engagements sportif jeunes et adultes, validée en CA . Une 2^{ème} version du Livret de pratique de handball en extérieur est en ligne depuis le 15 mars. Beaucoup de reprise en extérieur, essentiellement chez les jeunes
- **CD40- Cady Diatou CIBLAC**: reprise de l'activité en extérieur, livret du 33 transmis à tous les clubs . Remboursement des engagements jeunes et adultes, réduction de la part comité sur les licence représentant une enveloppe d'environ 10 000€., Création d'un emploi
- **CD47- Christophe GAUTHIER**: Une AG extraordinaire financière a eu lieu afin d'envisager l'accompagnement de cette fin de saison en collaboration avec les clubs. Il n'y aura pas de facturation des engagements ni des amendes attribuées en début de saison. Le CD a pris la décision de ne pas faire de bénéfice, et s'est engagé à faire un accompagnement fort à la reprise de l'activité à l'image de ce qui est fait par la Ligue et la FFHB. Impression que les clubs assument bien financièrement cette saison. Reprise de l'activité en extérieur pour les clubs qui ont les infrastructures pour le faire. Des difficultés pour mobiliser les bénévoles et mobiliser les plus jeunes sur une activité éloignée de la pratique habituelle du handball du fait des mesures de distanciations sanitaires
- **CD64- Jean-Michel LABORDE**: une réflexion est en cours concernant des mesures financières d'aide aux clubs. Le résultat faisant apparaître un bilan positif, une partie de l'excédent budgétaire pourrait être reversée aux clubs sous forme de dotation de matériel
- **CD79- Sylvie CHARRIERE**: beaucoup de clubs ont repris en extérieur. Lors de réunions concernant un projet 2021/2022 de regroupement de 5 clubs de l'aglo de Bressuire pour un niveau de jeu en moins de 15, il a été observé que beaucoup de salariés veulent aider les clubs qui n'en ont pas. Un sondage au niveau des clubs montre une situation qui n'est pas alarmante. Au niveau des finances il faudra attendre la fin de saison. Une réunion est programmée le 29 avril avec les clubs pour expliquer la situation du CD79 dont les moyens financiers ne permettent pas d'aider les clubs. Signature d'une convention avec l'USEP(formation des enseignants au Baby hand). Objectif de fin de saison : Hand à 4 et beach.

Didier BIZORD rappelle le plan de relance FFHB pour les comités en difficultés.

- **CD86- Thierry THEVENET**: Beaucoup de clubs proposent une activité en extérieur. Le bilan 2020 du comité présente un excédent qui sera rajouté au 17 000€ dans le cadre de l'aide aux clubs. Une réunion avec les présidents de clubs est programmée le 7 avril pour faire un point sur leurs attentes en septembre. Le pôle du Bois d'Amour deviendra une section départementale mixte avec l'accueil de 16 garçons et 16 filles
- **CD87- Jérôme COUVILLERS**: Reprise en extérieur pour un certain nombre de clubs. Le CA a acté le remboursement des engagements départementaux pour la saison 2020/2021. Une réflexion est en cours sur les actions 2021/2022.

Webinaire plan de relance FFHB : un point est fait concernant le quotat au niveau de la dotation de matériel. La ventilation annoncée semble insuffisante au regard du nombre de clubs et comités.

7. Travail autour du plan de reprise et d'accompagnement des clubs pour la Ligue Nouvelle-Aquitaine- Didier BIZORD

- **Présentation des grands axes:**
 - ✓ Axe administratif et financier :
 - Aide de soutien aux clubs 2019-2020/ 2020-2021/ 263 220,35€
 - Proposition Aide de soutien aux clubs 2021-2022
 - ✓ Axe sportif et éducatif
 - Projet COC LNAHB fin de saison 2020-2021 et lancement saison 2021-2022/ Mikaël VIRE
 - Plan d'action développement en lien avec le tour des comités/ Martine DILLENBOURG
 - ✓ Axe digital: Déploiement des webinaires / Vincent FILLLOUX-Matthieu GONDELLON
 - My coach, be-sport, helloasso, sponso +
 - ✓ Axe formation et emploi/ Régine HANDY
 - Mise en place d'une cellule d'appui et conseil à l'emploi par la LNAHB
 - Accompagnement à la fonction employeur
 - Proposition de modules 100% distanciel
 - ✓ Appui aux dirigeants :
 - Temps d'appui proposés aux dirigeants de clubs et comités :Office 365, ZOOM, TEAMS, FORM, Gest'hand...
 - Accompagnement sur les dossiers ANS/ Matthieu GONDELLON-JC HEBRAS
 - Appui sur les possibles aides de financements
 - Appui aux clubs en difficultés en fonction du retour de la FFHB
 - Lancement d'un centre de ressources/ Vincent FILLLOUX-Valérie DUPIN
 - Voir si on fait un focus sur les nouveaux dirigeants depuis sept 2020

- **Retroplanning pour lancer un plan de reprise et d'accompagnement des clubs au 30 avril 2021**
 - BD Ligue le 22 mars: Présentation retroplanning + aide soutien aux clubs 21-22
 - CA du 27 mars/ présentation de la philosophie et partage avec les membres
 - Echanges avec les responsables des axes: 6 avril 2021
 - Comité directeur exclusivement sur cette thématique: 9 avril 2021
 - Partage et finalisation avec les président(e)s de comités: avril 2021
 - Mise en place de visioconférences par secteur (clubs/présidents comités): 1er et 15 mai 2021
 - Présentation des aides/soutien en direction des clubs
 - Présentation du plan d'action de reprise d'activité et d'accompagnement
 - Echanges

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45

Didier BIZORD

Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de handball



Patricia RAYMONDEAU

Secrétaire Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball

